

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

Conseiller Chargé des Infrastructures

Notes commentaires sur le

**PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA STP
HORIZON 2023**

Ce plan est le fruit d'un travail soutenu qui requiert l'élaboration d'un document de mise en œuvre.

Revoir le tableau des abréviations :

- ✓ DGIET
- ✓ DNTT
- ✓ MEF au lieu de MET pour Ministère de l'Economie et des Finances

Reforme du statut de la STP

La réforme du statut juridique de la STP en société d'économie mixte entrainerait une libéralisation plus accrue du secteur du transport urbain à Nouakchott. Cela justifierait amplement la mise sur pied d'un organe exécutif de régulation du transport urbain(Voir détails en bas) .

Méthode SWOT

Revoir des forces et faiblesses : Le statut d'EPIC de la STP ne peut pas être à la fois une force par l'application du décret N° 2014-024 et une faiblesse parce qu'il ne permet pas une liberté de gestion.

Marketing et Plan de communication

Le plan de communication de la STP doit intégrer une stratégie marketing cohérente pour justifier les objectifs de chiffres d'affaire annoncés. Le seul contrat avec une agence publicitaire pour vendre des espaces publicitaires dans les bus, les abribus et les gares ne suffit pas pour atteindre ces objectif et ne constitue pas une stratégie de communication.

Il s'agit de définir pour chaque public cible, un support/format (dépliants, affiches, réseaux sociaux, site web, rencontres, point de presse, gadgets, sponsoring d'événements, etc.) approprié et définir comment l'atteindre.

Développement Durable et Protection de l'environnement

Le document doit ressortir de manière claire, quelle sera la stratégie de la STP pour le développement durable et la protection de l'environnement?

Le compte d'exploitation prévisionnelle

En plus des hypothèses de travail pour l'élaboration du compte d'exploitation, il serait très utile d'intégrer dans la stratégie, le tableau du compte d'exploitation prévisionnelle sur 5 ans et démontrer la rentabilité sur cette période de référence. Il serait très utile de calculer la **rentabilité** et dresser le **tableau de trésorerie**.

Concernant l'Autorité de régulation des transports urbains

Au lieu de la création d'un comité consultatif du transport urbain, il serait judicieux de réfléchir à la mise sur pied d'un organe exécutif du transport urbain (Autorité ou conseil exécutif). Pour cela un cadre de concertation réunissant l'Etat, les conseils régionaux et le Secteur privé doit être défini.

L'organe en question pourrait apporter une assistance à la STP, et à la région de Nouakchott. Elle sera placée sous la tutelle technique du Ministère en charge des Transports et sous la tutelle financière du Ministère de l'Economie et des Finances.

La mise en en place de cet organe, suppose donc

- ✓ Libéralisation plus accrue et mieux organisée du secteur de transport urbain, et
- ✓ des reforme institutionnelles dans le sens du changement de statut de l'AROTR et de la STP.

Quelques prérogatives de l'organe

- ✓ déterminer les lignes à desservir, les quotas d'autorisation de transport public correspondant et leurs modalités techniques d'exploitation;
- ✓ rédiger les cahiers de charge, les termes de référence et dossiers d'appel d'offres, la passation des conventions avec les transporteurs agréés et le contrôle de l'exécution des contrats ;
- ✓ proposer des politiques tarifaires aux autorités compétentes;
- ✓ identifier les contraintes du service public et déterminer les compensations financières éventuelles y afférentes;
- ✓ élaborer les critères d'accès à la profession de transport public urbain de personnes;
- ✓ mener les études et actions de formations, d'information ou de promotion des transports publics urbains des Wilayas de Nouakchott;
- ✓ coordonner les différents modes de transport public, notamment arbitrer le partage des recettes, en cas d'intégration tarifaire;
- ✓ élaborer et appuyer la réalisation de programmes d'actions et d'investissements pour l'amélioration du niveau de service des infrastructures, de la circulation et de la sécurité routière;
- ✓ améliorer l'état et la qualité du parc automobile pour contribuer à la lutte contre la pollution sonore et la pollution atmosphérique générées par les transports motorisés.

Malick FALL

